

**SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA/
ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA**

États financiers 2010

**SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA /
ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA**
États financiers 2010

Table des matières

	Page
Rapport des vérificateurs	1
État de la situation financière	2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 12

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada au 31 mars 2010, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PKF Hill LLP

Experts-comptables autorisés



Montréal, le 10 mai 2010

**SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA/
ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA**
État de la situation financière
Au 31 mars

	2010	2009
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 826 665 \$	1 280 171 \$
Placements à court terme	2 030 688	1 025 060
Débiteurs	526 657	986 510
Frais payés d'avance	187 494	503 863
	4 571 504	3 795 604
Placements (note 3)	4 562 434	3 802 380
Immobilisations (note 4)	259 984	314 738
	9 393 922 \$	7 912 722 \$
PASSIF ET ACTIFS NETS		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et frais à payer	777 759 \$	497 668 \$
Montants à payer aux membres	604 437	159 535
Produits reportés (note 6)	410 840	287 636
Financement de recherche (note 7)	2 060 108	1 328 213
	3 853 144	2 273 052
Actifs nets		
Investis en immobilisations	259 984	314 738
Dotations grevées d'affectations d'origine externe (note 8)	912 134	759 961
Affectations d'origine interne destinées à couvrir les frais de fonctionnement	889 867	857 879
Affectations d'origine interne destinées à couvrir les frais de recherche	3 478 793	3 707 092
	5 540 778	5 639 670
	9 393 922 \$	7 912 722 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur
 , administrateur

**SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA/
ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA**

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars

	2010	2009
Produits		
Dons du public	8 072 736 \$	7 293 209 \$
Legs et dons commémoratifs	2 050 589	3 568 461
Gains (pertes) de placements	792 600	(531 491)
Sociétés et fondations	370 406	457 004
Autres	49 741	28 463
Gouvernements	5 942	267 142
	11 342 014	11 082 788
Charges		
Programme de recherche	2 931 404	2 723 660
Éducation du public	1 848 103	1 857 741
Collectes de fonds	3 662 216	3 587 400
Frais généraux et administratifs	1 035 464	793 671
Conseil et comité	226 977	315 257
	9 704 164	9 277 729
Excédent des produits par rapport aux charges avant les transferts aux membres	1 637 850	1 805 059
Transferts aux membres (note 5)		
Revenus distribués aux membres	(6 346 649)	(2 413 441)
Évaluation des membres	4 609 707	1 891 211
	(1 736 942)	(522 230)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(99 092) \$	1 282 829 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

**SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA/
ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA**
État de l'évolution des actifs nets
Exercice terminé le 31 mars

	Investis en immobilisations	Dotations grevées d'affectations d'origine externe (note 8)	Affectations d'origine interne destinées à couvrir les frais de fonctionnement	Affectations d'origine interne destinées à couvrir les frais de recherche	Non grevés d'affectations	Total 2010	Total 2009
Actifs nets au début de l'exercice	314 738 \$	759 961 \$	857 879 \$	3 707 092 \$	- \$	5 639 670 \$	4 345 911 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(75 173)	151 973	-	(228 299)	52 407	(99 092)	1 282 829
Investis en immobilisations – (net)	20 419	-	-	-	(20 419)	-	-
Apports – net (note 8)	-	200	-	-	-	200	10 930
Virement interfonds	-	-	31 988	-	(31 988)	-	-
Actifs nets à la fin de l'exercice	259 984 \$	912 134 \$	889 867 \$	3 478 793 \$	- \$	5 540 778 \$	5 639 670 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

**SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA/
ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA**

État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars

	2010	2009
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(99 092) \$	1 282 829 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements	75 173	52 340
Perte sur disposition d'immobilisations	-	5 511
Variation du gain (de la perte) non réalisé sur placements	(857 507)	778 458
Variation du gain (de la perte) réalisé sur placements	240 414	4 482
	(641 012)	2 123 620
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	459 853	(410 215)
Frais payés d'avance	316 369	(267 227)
Comptes fournisseurs et frais à payer	280 091	183 060
Montants à payer aux membres	444 902	(119 404)
Produits reportés	123 204	(21 004)
Financement de recherche	731 895	219 922
	2 356 314	(414 868)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 715 302	1 708 752
Activités de financement		
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	(47 919)
Dotations, déduction faite des revenus et dépenses réalisés	200	10 930
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	200	(36 989)
Activités d'investissement		
Placements à court terme - net	(1 005 628)	(516 575)
Placements à long terme - net	(142 961)	(201 212)
Produit de disposition d'immobilisations	-	38 400
Acquisition d'immobilisations	(20 419)	(875 773)
Acquisition d'immobilisation remboursée par les colocataires	-	609 829
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 169 008)	(945 331)
VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS	546 494	726 432
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 280 171	553 739
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 826 665 \$	1 280 171 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA/ ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2010

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

La Société Alzheimer du Canada/Alzheimer Society of Canada (la « Société ») a été constituée sans capital-actions sous le régime des lois du Canada et elle est enregistrée auprès de l'Agence du revenu du Canada en tant qu'organisme de bienfaisance. La Société identifie, développe et facilite la priorisation des questions nationales afin de permettre à ses membres d'alléger concrètement les conséquences personnelles et sociales de la maladie d'Alzheimer et des troubles qui y sont liés ainsi que de promouvoir la recherche en vue du traitement de cette maladie.

Les sociétés Alzheimer provinciales du Canada représentent les membres de la société. Bien qu'il n'existe aucun lien de contrôle ou de propriété entre elles, les deux niveaux de société travaillent en étroite collaboration afin d'atténuer les effets de la maladie d'Alzheimer sur les individus et la société.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada dont les plus significatifs sont décrits ci-après.

Utilisation d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société comprennent l'encaisse, les placements, les débiteurs, les créditeurs, les montants à payer aux membres et le financement de recherche.

La valeur comptable de l'encaisse, des placements à court terme, des débiteurs, des créditeurs, des montants à payer aux membres et de financement de recherche est comparable à leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Les placements à long terme sont désignés comme étant détenus aux fins de transaction. La juste valeur de ces placements est établie à partir du cours en Bourse. Les gains et pertes non réalisés sont immédiatement constatés dans l'état des résultats.

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) permet à la Société d'effectuer un choix temporaire concernant l'information à fournir sur les instruments financiers. La Société a choisi de continuer d'appliquer le chapitre 3861, Instruments Financiers – Informations à fournir et présentation plutôt que le chapitre 3862, Instruments financiers – Informations à fournir et le chapitre 3863, Instruments financiers – Présentation. Le chapitre 3862 met une plus grande emphase à la divulgation d'informations sur la gestion du risque. Les exigences du chapitre 3863 sont similaires à celles exposées dans le chapitre 3861 et, en conséquence, il n'y a aucune incidence sur les états financiers de la Société.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA/ ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode et les périodes indiquées ci-après :

Améliorations locatives	10 ans	Linéaire
Mobilier et agencements	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Système téléphonique	5 ans	Linéaire

Financement de recherche à verser

Une fois l'an, le conseil d'administration approuve des subventions de recherche d'un montant précis devant être octroyées à des chercheurs pendant des périodes allant jusqu'à deux ans. L'élément de passif au titre d'un tel financement est comptabilisé dans l'exercice au cours duquel ce financement est octroyé et la charge est imputée aux résultats de ce même exercice. Le versement de ces subventions est imputé à l'élément de passif y afférent lorsqu'il est effectué. Les subventions refusées sont utilisées afin de réduire les frais de recherche de l'exercice courant.

Constatation des produits

Les apports, qui comprennent les dons du public, les legs et les dons commémoratifs, ainsi que les sommes versées par les sociétés et les fondations, sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont comptabilisés comme produits reportés et sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont portés directement en augmentation de l'actif net. Ces apports consistent en des dons à la Société dont le capital doit être conservé intact en permanence. Les revenus de placement tirés de dotations doivent être utilisés selon la volonté des donateurs. Lorsque les apports ne sont pas affectés à un programme spécifique, les attributions sont effectuées par le conseil d'administration. La Société préserve la valeur économique des dotations en faisant en sorte que le montant du revenu de placements qui peut être dépensé soit limité à au moins 3,5 % et à pas plus de 5 % de la valeur marchande moyenne du capital du don sur une période mobile de quatre ans. Considérant l'impact des conditions de marché actuel, il a été jugé plus prudent de différer le transfert de revenus afin de permettre aux investissements de reprendre leur valeur.

Les revenus de placements sont constitués d'intérêts, de dividendes et de gains (pertes) réalisés et non réalisés.

Les subventions gouvernementales versées à des fins générales sont portées aux produits de l'exercice auquel elles se rapportent. Les subventions gouvernementales destinées à des projets spécifiques sont constatées à titre de produits lorsque les charges relatives au projet en question sont engagées.

**SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA/
ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA**

Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dons de biens et de services

Les apports effectués sous forme de biens et de services ne sont pas constatés dans les états financiers, puisque leur juste valeur ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Affectations d'origine interne

Destinées à couvrir les frais de fonctionnement

La Société s'est constituée une réserve représentant un pourcentage de ses dépenses afin d'assurer le financement continu de ses activités de fonctionnement et sa stabilité financière. Conformément à la politique en matière de réserve, la réserve destinée à couvrir les frais de fonctionnement est fixée à un montant représentant 50 % des dépenses nettes de l'exercice précédent, augmenté des obligations contractuelles nettes des dépenses de recherche, des frais de publipostage directs et du partage des revenus totaux (laquelle devrait représenter environ 2 100 000 \$).

Destinées à couvrir les frais de recherche

La Société s'est constituée une réserve afin de soutenir le programme national de recherche sur l'Alzheimer. Selon la politique établie, le surplus net ou le déficit de ce programme est transféré au fonds.

Changements de convention comptable

L'ICCA n'a adopté aucune nouvelle norme comptable qui affecterait la Société.

3. PLACEMENTS

Les placements à court terme se composent du Fonds à court terme Foyston, Gordon & Payne. Considérant la nature de ces placements, le coût se rapproche de la valeur au marché.

Les placements à long terme sont constitués de ce qui suit :

	2010		2009	
	Coût	Valeur marchande	Coût	Valeur marchande
Encaisse et équivalent de trésorerie	41 359 \$	41 401 \$	83 740 \$	83 740 \$
Titres à revenu fixe	2 259 944	2 299 460	1 904 270	1 893 590
Actions	2 261 526	2 221 573	2 672 315	1 825 050
	4 562 829 \$	4 562 434 \$	4 660 325 \$	3 802 380 \$

**SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA/
ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA**

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2010

3. PLACEMENTS (suite)

Les titres à revenu fixe sont assortis d'un taux de rendement à l'échéance de 3,6 % (2009 - 4,7 %).

Au cours de l'exercice, les revenus générés par des placements provenant de dotations ont été de 16 596 \$ (42 888 \$ en 2009) et la variation de la perte non réalisée sur ces placements a été de 168 569 \$ (152 703 \$ en 2009). Ces montants sont inclus à l'état de l'évolution des actifs nets sous le poste « Apports - net » (note 8).

4. IMMOBILISATIONS

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Améliorations locatives	129 330 \$	17 244 \$	112 086 \$	125 019 \$
Mobilier et agencements	127 935	34 116	93 819	119 406
Matériel informatique	119 413	72 221	47 192	59 900
Système téléphonique	17 630	10 743	6 887	10 413
	394 308 \$	134 324 \$	259 984 \$	314 738 \$

La Société a déménagé dans de nouveaux locaux au cours de l'exercice 2009. La part des avantages incitatifs accordée à la Société, totalisant 237 092 \$, a été portée en réduction des coûts liés aux améliorations locatives.

5. OPÉRATIONS CONTRACTUELLES AVEC LES MEMBRES

En avril 2009, la Société a signé, avec les dix sociétés Alzheimer provinciales (les « membres »), un protocole d'entente d'une durée de cinq ans.

Le protocole d'entente comprend les termes ci-après :

Tous les fonds reçus par la Société, à l'exception des inscriptions à Safely Home, des revenus de placements de la fondation nationale, des revenus corporatifs et des subventions du gouvernement fédéral pour la centralisation de la coordination des programmes nationaux seront versés à leur province d'origine. Le revenu provenant du courrier est redistribué aux membres, net des dépenses afférentes.

Le budget de fonctionnement de la Société sera appuyé par les estimations des membres provinciaux, basé sur le pourcentage du total du revenu des membres de la fédération.

**SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA/
ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA**

Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2010

5. OPÉRATIONS CONTRACTUELLES AVEC LES MEMBRES (suite)

Durant l'exercice précédent, les transferts des membres ont été calculés selon le protocole d'entente en vigueur au 31 mars 2009. Les transferts des membres se détaillent comme suit :

	2010	2009
Revenus distribués aux membres		
Publipostage - net	2 960 875 \$	2 413 441 \$
Dons en ligne	1 997 798	-
Legs	1 387 976	
	6 346 649 \$	2 413 441 \$
Évaluation des membres		
Recherche	2 280 580 \$	1 891 211 \$
Opération	2 329 127	-
	4 609 707	1 891 211
	1 736 942 \$	522 230 \$

6. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés sont constitués d'apports qui sont affectés au financement de dépenses futures par le donateur. Ces apports sont constatés à titre de revenus lorsque les dépenses futures sont engagées. À la fin de l'exercice, ils sont constitués d'apports affectés aux activités suivantes :

	2010	2009
Fonctionnement	218 638 \$	127 791 \$
Recherche	192 202	159 845
	410 840 \$	287 636 \$

7. FINANCEMENT DE RECHERCHE

	2010	2009
Solde au début de l'exercice	1 328 213 \$	1 108 291 \$
Subventions accordées, déduction faite des subventions refusées et résiliées	2 492 210	2 225 707
Paiements	(1 760 315)	(2 005 785)
Solde à la fin de l'exercice	2 060 108 \$	1 328 213 \$

**SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA/
ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA**

Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2010

8. APPORTS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

	2010	2009
Solde au début de l'exercice	759 961 \$	888 641 \$
Apports	200	10 930
Revenu de placements	(16 596)	42 888
Revenu de placements servant aux fins de dotation	-	(29 795)
Variation du gain (de la perte) non réalisé sur placements	168 569	(152 703)
Solde à la fin de l'exercice	912 134 \$	759 961 \$

9. ATTRIBUTION DES DÉPENSES

La Société encourt les frais de salaires de gestion et d'administration au montant de 760 000\$ qui sont alloués en proportion du temps passé par les employées dans le programme.

	2010	2009
Programme de recherche	271 950 \$	271 950 \$
Éducation publique	78 100	78 100
Collectes de fonds	184 600	184 600
Frais généraux et administratifs	225 350	225 350
	760 000 \$	760 000 \$

10. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'entente de colocation signée le 1^{er} avril 2008 par les Sociétés Alzheimer du Canada, de l'Ontario et de Toronto détermine la répartition des coûts du partage entre les colocataires incluant les améliorations locatives, le mobilier, le matériel, le loyer, les téléphones ainsi que les coûts reliés aux technologies de l'information.

La portion du bail assumée par la Société se détaille comme suit :

2011	107 553 \$
2012	107 553
2013	107 553
2014	111 771
2015	120 207
Années subséquentes	440 758
	995 395 \$

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CANADA/ ALZHEIMER SOCIETY OF CANADA

**Notes afférentes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2010**

11. OBJECTIFS, POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société représente les montants inclus dans les actifs nets. L'objectif de la Société quant à la gestion de son capital est d'assurer sa continuité d'exploitation afin d'être en mesure d'offrir des programmes et services en lien avec sa mission et sa vision.

La direction soumet des budgets annuels au comité des finances aux fins d'approbation. Ces budgets sont élaborés dans le but de s'assurer que la Société possède suffisamment de liquidités pour financer ses opérations et ses dépenses en capital. Le comité des finances émet une recommandation au conseil d'administration pour l'approbation des budgets. La direction effectue une comparaison mensuelle des résultats réels et des résultats budgétés et soumet son analyse au comité des finances ainsi qu'au conseil d'administration pour révision.

Comme décrit à la note 2, une portion du capital de la Société est affectée au niveau de la constatation des revenus, des affectations d'origine interne et des dotations. La Société a en place un processus de contrôle interne visant à s'assurer que les conditions nécessaires sont rencontrées avant de permettre l'utilisation de ces ressources financières. Ce processus permet également de s'assurer du respect de ces conditions au fil des ans.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Société n'est pas soumise à des risques d'intérêts, de devises ou de crédit importants provenant de ses instruments financiers.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2009 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2010.